

Communiqué

Le Belcourtois

Veillez prendre note que le bureau municipal est temporairement localisé dans la bibliothèque, pour rénovation.

Un mandat a été confié à *Guy Boilard architecte*, pour la préparation de plans pour aménager de nouveaux bureaux administratifs et corriger plusieurs problématiques et également en améliorer la qualité de l'air.



Le bureau municipal est ouvert du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.

Si vous désirez une consultation avec la directrice générale ou avec l'inspecteur municipal, nous vous suggérons, au préalable, de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Le numéro à composer est : 819-737-8894

Vous pouvez également laisser un message sur la boîte vocale pendant les heures de fermeture.

Vos appels seront retournés dans les meilleurs délais.

Depuis quelques semaines, vous avez certainement remarqué du nouveau à l'entrée Est de la municipalité.

Dans le cadre de la mise en place d'environnements favorables à la santé et à l'adoption de saines habitudes de vie ainsi qu'à l'optimisation de la qualité de vie des citoyens, le conseil municipal de Belcourt a convenu d'aménager le terrain, communément appelé, *le terrain de la Pointe*.



Un potager à partager et une forêt nourricière évolutive y seront aménagés.



Nous croyons que ce projet rassembleur aura plusieurs avantages, dont l'embellissement du territoire, créer les liens d'entraides intergénérationnel, partager des connaissances de jardinage, consommer des produits frais, etc.

La forêt nourricière est une nouvelle tendance, soit l'aménagement de terrain pour y recréer un écosystème forestier en y implantant des végétaux comestibles.

Des pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, amélanchiers, camérisiers, gadeliers, houblon, sureaux, bleuetiers, framboisiers, fraisiers, cormiers, pimbina et tilleuls ont été plantés et d'autres variétés seront également introduites au fil des années.

Si vous êtes intéressés à partager des plants de végétaux comestibles, arbres ou arbustes fruitiers, n'hésitez pas à communiquer avec nous, votre don pourra ainsi améliorer la quantité et variété d'espèces.

Travaillons ensemble à faire de cet emplacement un espace invitant pour tous !

Ces projets sont réalisés avec le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)

SITE INTERNET : munbelcourt.ca



Nous sommes très heureux de vous présenter notre site Internet.

Nous vous invitons à faire le tour, vous y trouverez une foule d'informations, dont le rôle d'évaluation en ligne.

Nous acceptons encore des photos qui pourraient bien représenter la Municipalité : paysages, activités, etc.

Nous avons également une section pour : **Belcourt en images.**

N'hésitez pas à nous transmettre des photos qui pourraient se retrouver sur le site de la Municipalité.



Merci de votre collaboration !



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BELCOURT

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la secrétaire-trésorière directrice générale de la susdite municipalité, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Belcourt sera, en 2020, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières, soit **du mardi au jeudi, de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.**

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi, ou au cours de l'exercice suivant;
Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

↳ MRC de Vallée-de-l'Or 42, Place Hammond, Val d'Or (Québec) J9P 3A9

Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Vallée-de-l'Or en fonction des catégories de demandes et applicables à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Belcourt, ce dix-septième (17^e) jour du mois de septembre deux mille dix-neuf.

Nathalie Lizotte, directrice générale



Bureau municipal

**Heures d'ouverture :
Les mardis, mercredis et jeudis
De 9 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**219, rue Communautaire
Belcourt (Québec)
J0Y 2M0**

**Téléphone : 737-8894
Télécopieur : 737-4084
Courriel : info@munbelcourt.ca**

Maire : Carol Nolet
Conseillères et conseillers : Marjolaine Paré
Guylaine Labbé
Martine Michaud
Claude Arsenault
Lorraine Thibault
Steven Vallières

Directrice générale : Nathalie Lizotte,
Secrétaire adjointe : Christine Labbé

Inspecteur municipal : Gilles Dubreuil 737-4734

Pour renseignements supplémentaires concernant les informations citées dans le présent communiqué, n'hésitez pas à communiquer avec Nathalie Lizotte.

Belcourt, le 20 septembre 2019